

Saint-Hyacinthe, le 7 mai 2018

Madame Sylvie Girard, directrice
Service des ressources financières
Commission scolaire de Saint-Hyacinthe
2255 avenue Sainte-Anne
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 5H7

Objet : Avis du Comité de parents concernant Objectifs, principes et critères de répartition des ressources 2018-2019

Madame,

Nous vous remercions cette année encore de venir consulter le Comité de parents sur les Objectifs, principes et critères de répartition des ressources 2018-2019. Le Comité de parents a pour fonction « de donner son avis à la commission scolaire sur toute question qu'elle est tenue de lui soumettre ».¹

Suit à la présentation de ce dossier aux délégués du Comité de parents le 2 mai dernier, le Comité de parents a pris connaissance des modifications que vous avez apportées à cette politique.

➤ Le Comité de parents, propose l'adoption des Objectifs, principes et critères de répartition des ressources 2018-2019, tel que présenté.

¹ Loi sur l'instruction publique (LIP), article 192.

Toutefois, bien que la répartition des ressources fasse l'objet de règles bien précises, les délégués du Comité de parents souhaitent vous rappeler leurs préoccupations :

- Les sommes allouées pour les élèves ayant diverses problématiques devraient suivre l'élève pour qui elles sont octroyées.
- Les élèves qui sont en attente de diagnostic ou dont le diagnostic a été officialisé après le 30 septembre devraient pouvoir recevoir les services auxquels ils auraient accès normalement.
- L'importance de maintenir les services des divers professionnels. Par exemple, si un psychologue est en congé; s'il n'est pas remplacé, le service n'est pas offert ou alors l'est, mais par un autre type de service complémentaire.

Encore une fois, nous comprenons que des choix difficiles doivent être effectués dans le cadre de la préparation du budget de la Commission scolaire, mais souhaitons que les services offerts aux élèves suivent la même croissance que les besoins réels des divers milieux.

En espérant le tout conforme, veuillez agréer Madame, l'expression de nos salutations distinguées.

Au nom du Comité de parents 2017-2018,

Dominic Châtelain,

Président